

Genre du vehicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation No.
Remorque de travail	CONDECTA	C - 10	CH 9171 48

Constructeur	CONDECTA s.r.l., Schio (VI) / Italia		
Identification	sur la plaquette du constructeur "C-10"		
	devant le No. du châssis -		
Plaquette constructeur	à droite, à l'arrière latéralement sur la carrosserie, au-dessus du coffre des commandes		
Numéro du châssis	à gauche, à l'avant en haut sur le longeron		
Importateur principal	CONDECTA AG, Baumaschinenfabrik, Kanzleistrasse 57, 8405 Winterthour (à partir du 1.9.84 Stegackerstr.6,		
Vehicule homologue	8403008		8409 Winterthour)

Châssis	1			Nombre de roues	2	Suspension	-	Direction	-
Nombre d'essieux	à air comprimé, 2-conduites, indirect, à expansion interne, sur les 2 roues;								
Frein de service	avec soupape de desserage rapide								
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les 2 roues; à vis								

Carrosserie transbordement de béton

Dimensions	interieur		extérieur	
Longueur				6400
Largeur				2500
Hauteur				2940
Porte à faux	av		av	4700
	ar		ar	1700
Empattement				-
Voies	av		ar	1470
Distance anneau axe	av		ar	4700
Distance pivot			axe ar	-

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	750	3600	4350
Charge utile			-
Poids total			4350
Poids garantis	850	4600	5000
Pneus		7.50 - 15	
Ply / bar		14 / 7,0	
Charge		4800	
pour Vmax		60	
Vitesse maximale selon constructeur			60
Vitesse maximale selon tenue route			60

Moteur de travail		
Marque		Type
Brut		à l/min
Silencieux		
Mesure des gaz		
Deparasitage		

Equipement	§)	
Feux rouges	R	(E)
Feux stop	Sl	(E)
Clignoteurs	ar 2a	(E)
Catadioptres	av I	(E)
	lat I	(E)
	ar III	(E)
Feux de gabarit	av A	(E)
	lat -	
	ar -	
	ar vers l'av -	
Eclairage plaque	1/ à gauche combiné	
Cale	2/ 300x150x200 mm	

éclairage amovible

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Remorque de travail	Poids à vide	4350
Marque et type	C O N D E C T A C - 1 0	Charge utile	-
FH-No CH	9171 48	Poids total	4350
Carrosserie	transbordement de béton		

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

§) Equipement : tôles d'ailes 350 x 300 mm admises pour des raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

- 118 - Vitesse max. 60 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 160 - Les pièces d'équipement suivantes doivent être montées sur le véhicule avant la course: les feux prescrits et les clignoteurs.
- 223 - Le poids de l'ensemble ou la charge remorquée, indiqué dans le permis de circulation du véhicule tracteur, ne doit pas être dépassé;
- 231 - Véhicule tracteur obligatoire, au choix;

Lieu et date de l'homologation

Winterthour, 10.04.84
tr.(ZH)/PR

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation